



Parcs  
Canada

Parcs  
Canada

Canada

# Bassin versant de la rivière Seal

## Projet d'aire protégée et de conservation autochtone et de réserve de parc national

Résumé de la consultation  
publique de Parcs Canada  
**2024**

# TABLE DES MATIÈRES

## **1. Résumé**

## **5. Résumé des données démographiques issues du sondage**

- Résidence
- Intérêt
- Lien avec le bassin versant
- Base de connaissances

## **9. Réponses au sondage – Résumé des thèmes**

- Thème : Avantages
  - Sélection de citations
- Thème : Préoccupations
  - Sélection de citations
- Thème : Degré d'appui

## **22. Conclusion et prochaines étapes**

# RÉSUMÉ



## Contexte

Situé dans le Nord du Manitoba, le bassin versant de la rivière Seal est l'un des plus vastes du monde parmi ceux encore intacts. D'une superficie d'environ 50 000 km<sup>2</sup>, ce bassin versant abrite des carcajous, des ours polaires, des grizzlis, des caribous de la toundra et des moucherolles à côtés olive. Il s'agit du territoire ancestral de nombreuses nations et communautés autochtones dont les cultures et les langues sont enracinées dans leur relation avec la terre et l'eau du bassin versant de la rivière Seal.

Parcs Canada, en collaboration avec l'Alliance du bassin versant de la rivière Seal et le gouvernement du Manitoba, évalue la faisabilité de la création d'une aire protégée comprenant une éventuelle réserve de parc national et une aire protégée et de conservation autochtone (APCA) dans le bassin versant de la rivière Seal. Dans le cadre de l'évaluation de faisabilité, Parcs Canada s'est adressé au public par le biais d'un sondage en ligne afin de recueillir des commentaires pour mieux comprendre les intérêts communs, les préoccupations et les impacts potentiels liés à la désignation du bassin versant de la rivière Seal comme aire protégée fédérale. Le public a été invité à donner son avis sur un projet d'APCA et d'éventuelle réserve de parc national au cours d'une période de consultation qui s'est déroulée entre le 22 juillet et le 23 août 2024. Le présent rapport résume les commentaires reçus dans le cadre du sondage en ligne de Parcs Canada.

Une APCA et une éventuelle réserve de parc national offrent aux gouvernements du Canada et du Manitoba, ainsi qu'aux Premières Nations du bassin versant de la rivière Seal, l'occasion de renforcer leurs relations et de contribuer au réseau croissant d'aires protégées et de conservation du Canada. La création d'une aire protégée dans le bassin versant de la rivière Seal pourrait contribuer à sauvegarder la biodiversité du Canada et à atténuer les effets du changement climatique en préservant de vastes milieux humides qui agissent comme des puits de carbone.

Il n'existe aucun processus rigide à respecter pour créer de nouveaux parcs nationaux. Chaque projet est unique et tient compte des circonstances locales. Toutefois, la séquence normale est fondée sur cinq étapes, soit les suivantes :

Infographique de la Direction de l'établissement des aires protégées de Parcs Canada



## Collecte des données

Parcs Canada a élaboré, coordonné et facilité la collecte des données pour ce sondage de consultation publique. Le sondage a été conçu et réalisé en interne par la Direction des sciences sociales de Parcs Canada. Parcs Canada a mené des consultations publiques sur une période de quatre semaines, en plus de réunions avec les intervenants et d'une mobilisation communautaire en personne, afin de recueillir des idées et des commentaires sur les perceptions, les préoccupations et l'intérêt à l'égard d'une éventuelle nouvelle réserve de parc national dans le bassin versant de la rivière Seal.

La promotion du sondage a été faite sur le site Web de Parcs Canada, par l'intermédiaire des réseaux de partenaires et d'intervenants, sur les ondes des stations de radio locales et dans les médias sociaux. Les répondants ont soumis les réponses au sondage par voie électronique.

Parcs Canada a mené un sondage en ligne, dans les deux langues officielles, en juillet et en août 2024. Les participants ont reçu un sondage de neuf questions; parmi celles-ci, cinq étaient des questions ouvertes qui invitaient les participants à exprimer leurs opinions et leurs préoccupations au sujet de la création d'une réserve de parc national. Au total, 1 427

personnes ont répondu au sondage. Des Autochtones et des non-Autochtones canadiens ont répondu au sondage, parmi lesquels 63 % étaient des résidents du Manitoba.

## Méthode d'analyse

Parcs Canada a analysé l'ensemble des données à l'aide du tableur Microsoft Excel. Les réponses ouvertes au sondage (questions auxquelles les répondants pouvaient répondre dans leurs propres mots) ont été regroupées en thèmes communs en fonction du nombre de personnes ayant des réponses semblables. Les principaux thèmes synthétisés dans le rapport sont appuyés par des graphiques créés à l'aide des données brutes et soutenus par une sélection de citations de répondants au sondage.

## Résumé des conclusions

Dans l'ensemble, les résultats du sondage en ligne montrent que le public est très favorable à la création d'une éventuelle réserve de parc national dans le bassin versant de la rivière Seal.

Les répondants ont souligné l'importance de la conservation, en accordant une grande priorité à la biodiversité, à la protection des espèces en péril et à l'atténuation du changement climatique. La nécessité de protéger la zone contre les effets négatifs de l'activité humaine, tels que l'exploitation des ressources, est un thème récurrent. Nombreux sont ceux qui ont vu dans ce projet une occasion de faire progresser la réconciliation avec les peuples autochtones et de soutenir la protection permanente du patrimoine déné et cri ainsi que l'intendance autochtone.

Les principales préoccupations concernant la création d'une réserve de parc national dans le bassin versant de la rivière Seal sont la capacité de protéger les espèces et les habitats, ainsi que le contrôle et l'application de la réglementation, en particulier en ce qui concerne l'impact du tourisme. Certains s'inquiètent également des restrictions imposées à des activités telles que la chasse et la pêche si la zone devient une réserve de parc national. En outre, les répondants ont souligné l'importance d'une mobilisation significative du public, des intervenants et des communautés autochtones.



# RÉSUMÉ DES DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES ISSUES DU SONDAGE

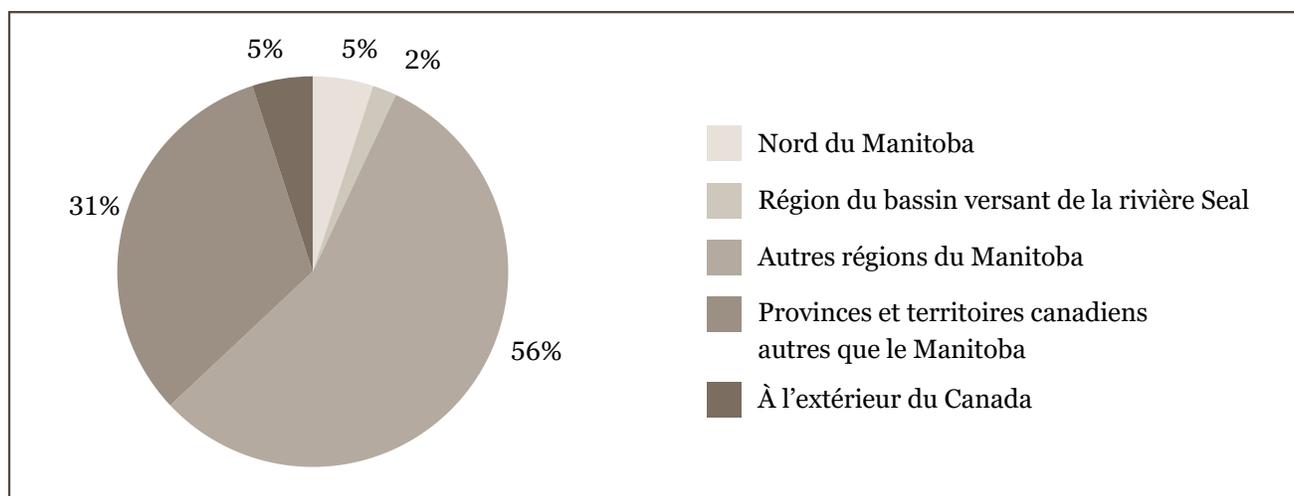
## Au total, 1 427 personnes ont répondu au sondage.

Des Autochtones et des non-Autochtones canadiens ont répondu au sondage, parmi lesquels 63 % étaient des résidents du Manitoba. Voici un résumé des réponses, y compris un texte de synthèse, des graphiques et une sélection de citations pertinentes.

## Résidence

La plupart des répondants étaient des résidents du Manitoba (63 %). Une partie des répondants résident dans le Nord du Manitoba en général (5 %) ou plus précisément dans la région du bassin versant de la rivière Seal (2 %). Près du tiers des répondants étaient originaires d'une province ou d'un territoire situé en dehors du Manitoba (32 %).

Résidence actuelle des répondants

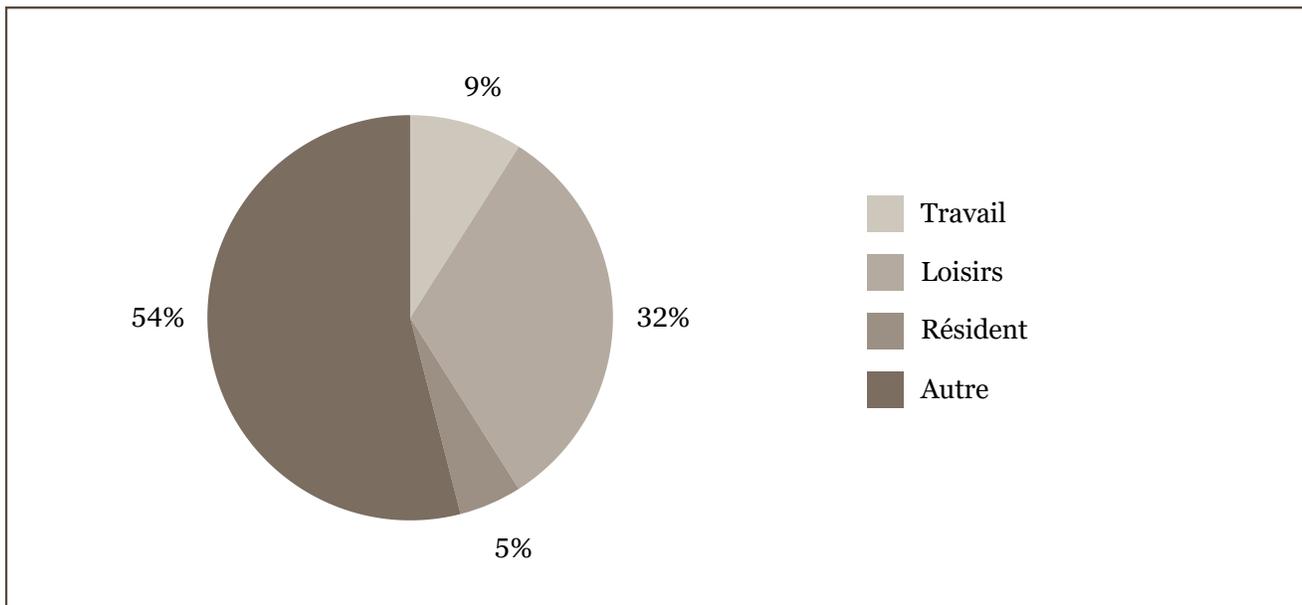


## Lien avec le bassin versant

La plupart des personnes interrogées ne vivent pas, ne travaillent pas et n'ont pas de loisirs dans le bassin versant de la rivière Seal. Près du tiers des personnes interrogées pratiquent des activités récréatives dans le bassin versant de la rivière Seal. Les répondants de la catégorie « Autre » sont principalement représentés par des résidents du Manitoba qui sont intéressés par le projet d'aire protégée et/ou qui voient des avantages à protéger le bassin versant de la rivière Seal en tant qu'APCA ou en tant qu'éventuelle réserve de parc national, ou encore qui ont des préoccupations à ce sujet. Cette catégorie est également représentée par des Autochtones, d'anciens habitants du bassin versant de la rivière Seal ou des

personnes dont la famille ou les amis résident dans la région du bassin versant de la rivière Seal.

### Lien qu'entretiennent les répondants avec le bassin versant de la rivière Seal

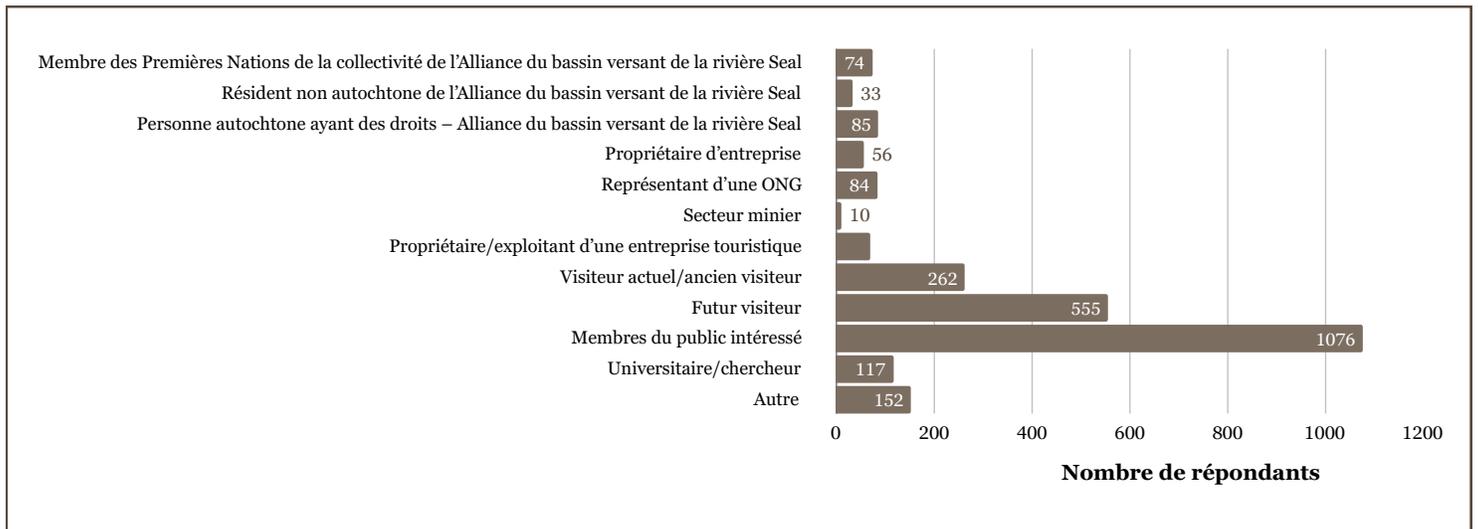


## Intérêt

Les répondants au sondage représentaient une grande variété d'intérêts dans le projet d'APCA et de réserve de parc national éventuelle. De nombreux répondants étaient des membres intéressés du public et/ou se considéraient comme de futurs visiteurs du bassin versant de la rivière Seal. Les répondants comprenaient également des membres des Premières Nations d'une communauté du bassin versant de la rivière Seal et des résidents non autochtones du bassin versant.

Les répondants de la catégorie « Autre » sont représentés par des chasseurs, des pêcheurs, des organisations de protection de l'environnement et de la nature, des artistes, des représentants des médias et des peuples autochtones dont le territoire traditionnel se situe en dehors du bassin versant de la rivière Seal.

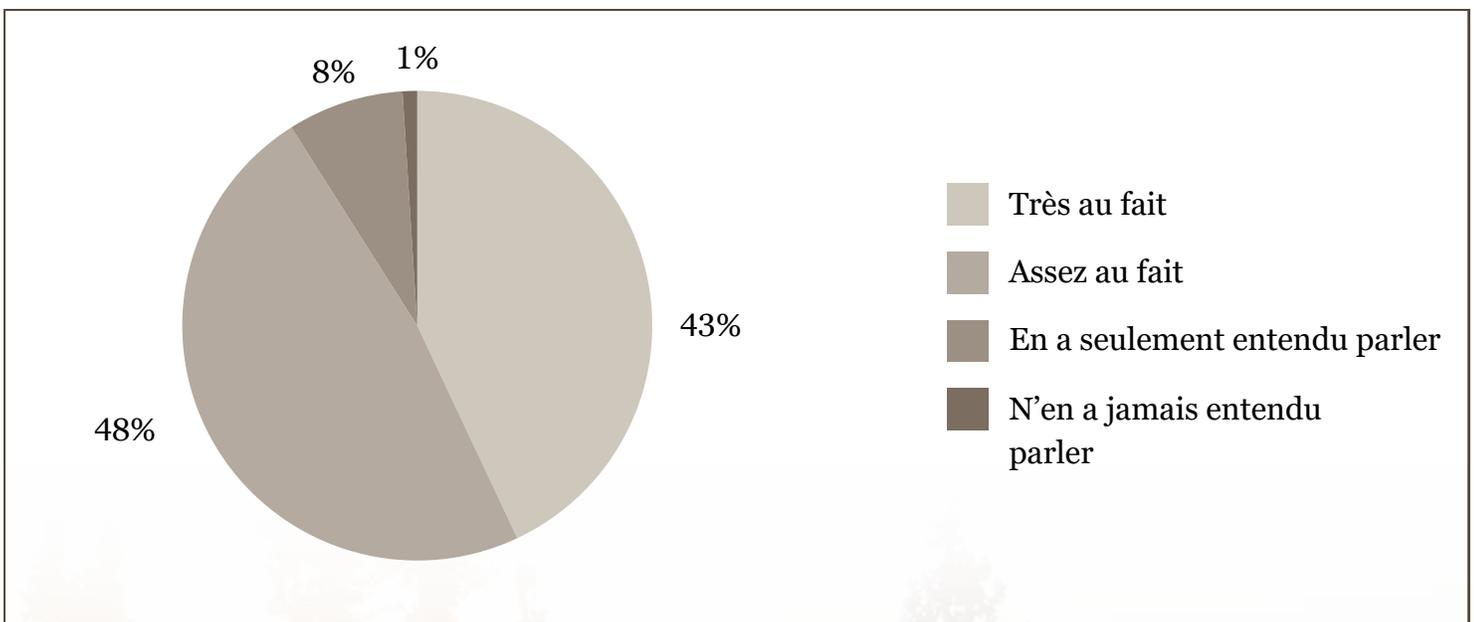
## Origine de l'intérêt des répondants pour le bassin versant de la rivière Seal



## Base de connaissances

Les répondants connaissaient le thème de la conservation et des aires protégées, la plupart d'entre eux (91 %) étant très au fait ou assez au fait de la question.

## Familiarité des répondants avec le thème de la conservation et des zones protégées





# RÉPONSES AU SONDAGE – RÉSUMÉ DES THÈMES

Une série de questions à choix fixe et de questions ouvertes invitait les répondants à exprimer leurs opinions et leurs préoccupations concernant la création d'une réserve de parc national dans le bassin versant de la rivière Seal. Parmi les 1 427 répondants au sondage, certains n'ont pas répondu à toutes les questions. Les thèmes clés résumés dans ce rapport sont issus à la fois des réponses aux questions à choix fixe et des réponses aux questions ouvertes. Un échantillon représentatif de citations est présenté pour chaque thème.

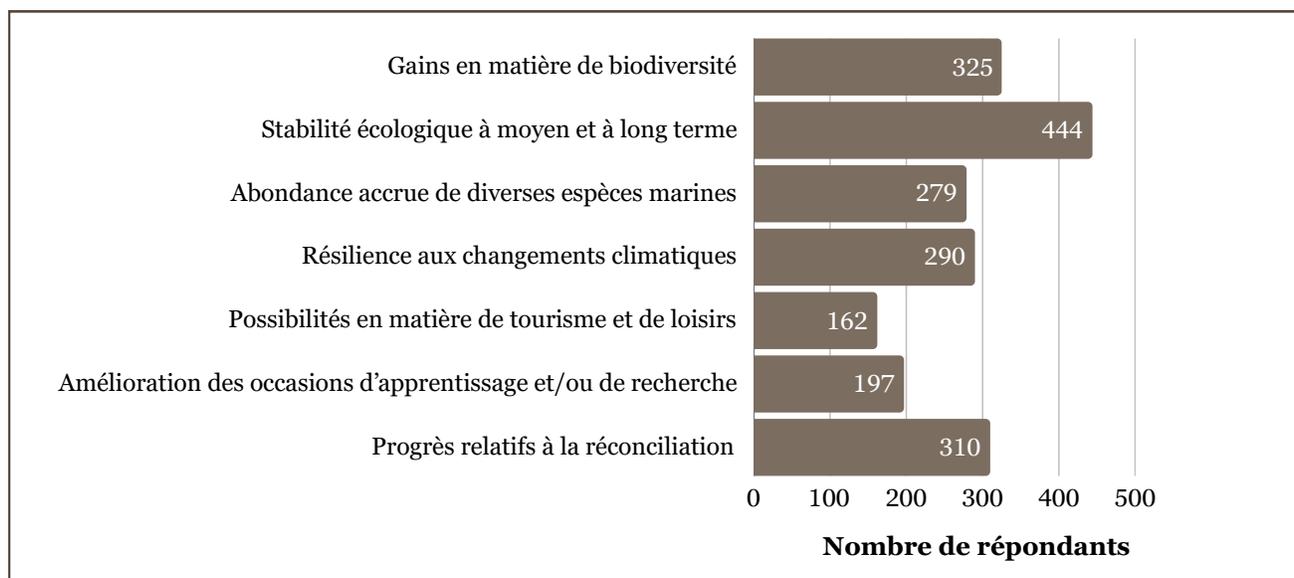
## Avantages

Les personnes interrogées devaient répondre à la question suivante : « **Voyez-vous des avantages potentiels à la création d'une réserve de parc national dans le bassin versant de la rivière Seal ?** » Parmi les 1 427 personnes interrogées, 1 162 (81 %) étaient d'accord pour dire que la création d'une réserve de parc national dans le bassin versant de la rivière Seal serait bénéfique.

Les répondants ont également eu la possibilité d'identifier des avantages (trois au maximum) à partir d'une liste d'avantages prédéterminée. Les avantages les plus souvent choisis (à l'exception de « Autres ») étaient les suivants :

- Stabilité écologique à moyen et à long terme
- Gains en matière de biodiversité
- Progrès relatifs à la réconciliation

### Avantages de la protection du bassin versant de la rivière Seal



En tout, 538 répondants à l'enquête ont développé leur réponse dans leurs propres mots et ont donné plus de détails sur les avantages précis qu'ils ont recensés. Le thème commun le plus fréquemment mentionné par les répondants est l'avantage « Environnement, conservation et protection (faune, paysage, etc.) ».

Outre l'avantage des « progrès relatifs à la réconciliation », un autre thème clé s'est dégagé des réponses écrites, à savoir « l'intendance et la gouvernance autochtones ». Enfin, les réponses au sondage mentionnent que la création d'une réserve de parc national dans le bassin versant de la rivière Seal aurait pour avantage de « protéger la région contre l'exploitation des ressources et le développement industriel et/ou commercial » et de « favoriser le tourisme et d'autres possibilités économiques ».

### Sélection de citations

#### **Environnement, conservation et protection**

« Les bassins versants intacts qui subissent des impacts minimes sont rares dans le monde d'aujourd'hui, en particulier ceux qui renferment des milieux humides de cette envergure. Le bassin versant est important sur le plan écologique et contribuera à soutenir la diversité écologique et à amortir les effets du changement climatique. »

« Protéger les espèces végétales et animales indigènes ».

« La protection de l'habitat est la principale



Photo©: Alliance du bassin versant de la rivière Seal

mesure à prendre pour permettre aux espèces en péril de se rétablir. »

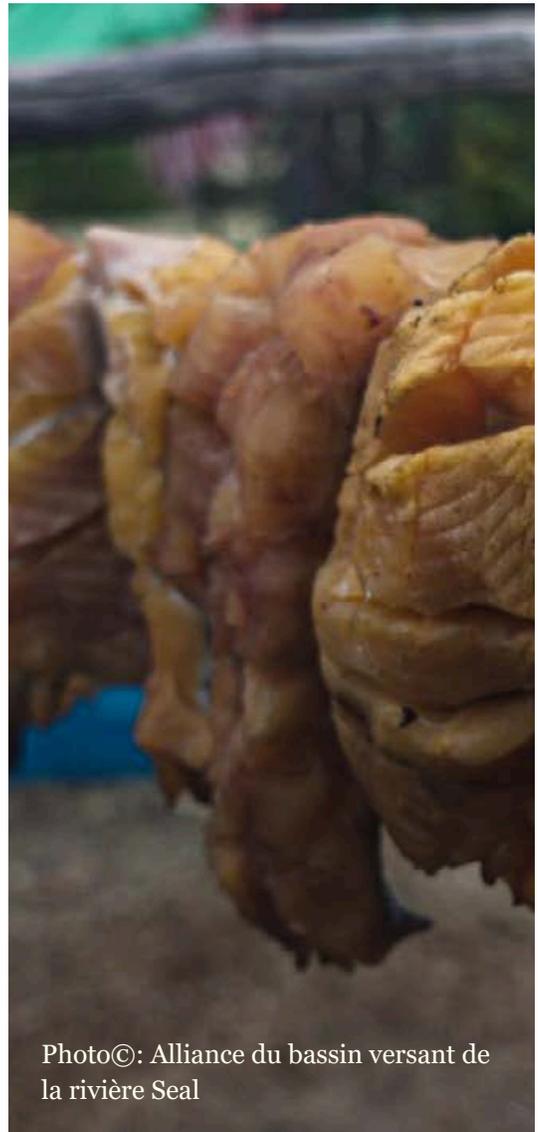


### **Progrès relatifs à la réconciliation avec les peuples autochtones et à l'intendance autochtone**

« Je suis favorable à la création d'un parc national si les nations locales sont d'accord et si elles sont fermement impliquées dans la conception, l'emplacement et la gestion du parc, et que cela favorise des carrières durables. »

« Le Canada a besoin d'un plus grand nombre d'aires protégées et de conservation dirigées par des autochtones. »

« Cette initiative semble également viser la réconciliation grâce à l'intégration du savoir traditionnel aux pratiques de conservation modernes, favorisant ainsi une approche collaborative. »



Photo©: Alliance du bassin versant de la rivière Seal

### **Protection contre l'exploitation des ressources et le développement industriel et/ou commercial**

« Une fois que ces joyaux sont perdus, ils le sont pour toujours, surtout si les intérêts miniers sont autorisés. »

« Les principaux cours d'eau du Canada ont été endigués pour produire de l'énergie



hydroélectrique. Les effets en aval sur la faune, la population et la culture ont été profonds et d'une grande étendue. »

« La région boréale est soumise à la pression d'une exploitation importante des ressources. La création d'un parc national à l'échelle du bassin versant est essentielle pour étendre les aires protégées dans la région boréale. »



©Chris Paetkau de Build Films

### **Tourisme et autres possibilités économiques**

« Cette initiative créera des emplois durables et bien rémunérés pour la collectivité locale. »

« La protection de la région favorisera [...] les possibilités de tourisme autochtone et les initiatives d'éducation. »

« Soutenir les possibilités de tourisme écoculturel pour les communautés locales de Premières Nations – bâtir des économies fondées sur la conservation. »



Photo©: Harv Sawatzky - Parcs Canada

## Autres

« J'aime l'idée de protéger l'environnement et de créer de nouvelles possibilités d'apprendre et de découvrir le Nord pour les Manitobains. »

« Un bassin versant aussi vierge est un lieu potentiel pour la recherche de calibre mondial. »

« La protection du bassin versant assurera la sécurité de l'eau (sur le plan de la qualité et de la quantité) non seulement pour la région environnante, mais aussi pour les régions situées en aval. »



Photo©: Alliance du bassin versant de la rivière Seal

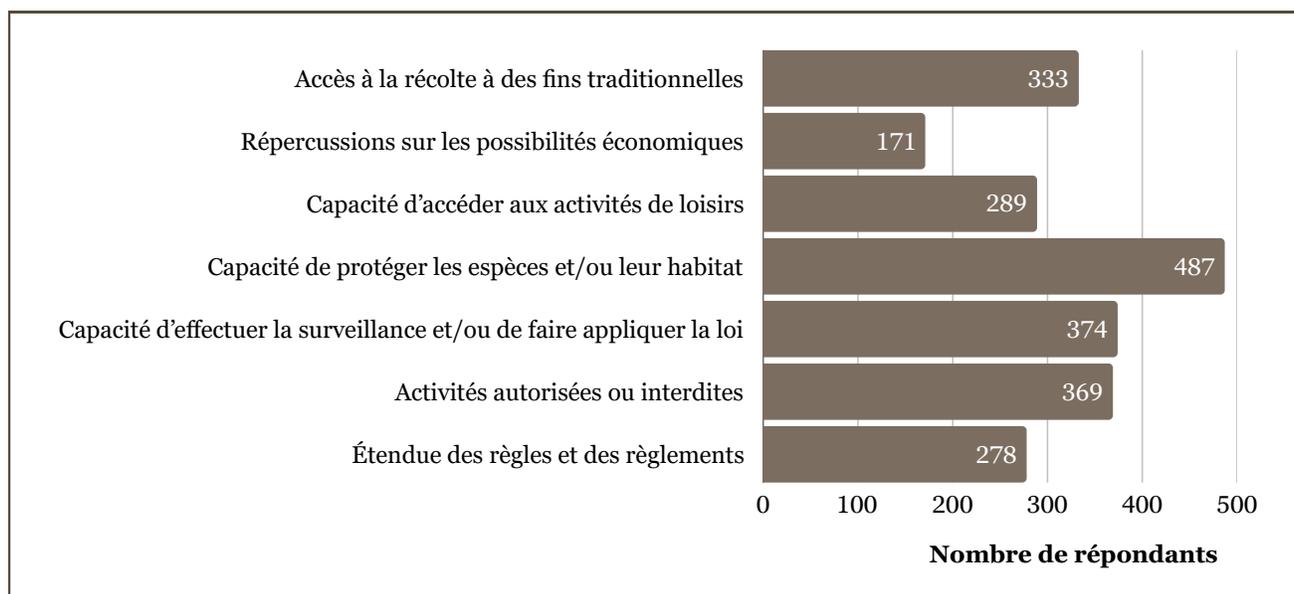
## Préoccupations

Les personnes interrogées devaient répondre à la question suivante : « **Avez-vous des préoccupations concernant la création d'une réserve de parc national dans le bassin versant de la rivière Seal ?** » Parmi les 1 427 personnes interrogées, 596 (42 %) se sont dites préoccupées par la création d'une réserve de parc national dans le bassin versant de la rivière Seal.

Les répondants ont également eu la possibilité d'identifier des préoccupations (trois au maximum) à partir d'une liste de préoccupations prédéterminée. Les préoccupations les plus souvent choisies (à l'exception de « Autres ») étaient les suivantes :

- Capacité de protéger les espèces et/ou leur habitat
- Capacité d'effectuer la surveillance et/ou de faire appliquer la loi
- Activités autorisées ou interdites

## Préoccupations concernant la protection du bassin versant de la rivière Seal



En tout, 469 répondants au sondage ont développé leur réponse dans leurs propres mots. Ils ont donné plus de détails sur les préoccupations précises qu'ils ont recensées ou sur les raisons pour lesquelles ils n'ont pas de préoccupations. La préoccupation la plus fréquente concernait la capacité d'une réserve de parc national à « protéger les espèces et/ou leur habitat ». Ces réactions concernaient principalement l'impact que pourraient avoir l'augmentation éventuelle de l'accès et du tourisme sur l'environnement.

Les répondants au sondage étaient également préoccupés par la « surveillance et/ou l'application de la loi » dans l'aire protégée, compte tenu de la taille et du caractère éloigné du bassin versant de la rivière Seal. Les « activités autorisées ou interdites » ont également été identifiées comme une préoccupation majeure, en particulier en ce qui concerne la chasse, la pêche et d'autres formes de récolte par les Autochtones et les non-Autochtones. Enfin, les « répercussions sur les possibilités économiques », notamment sur l'exploitation des ressources minérales potentielles et les projets d'infrastructure hydroélectrique, ont été évoqués dans plusieurs commentaires des répondants au sondage.

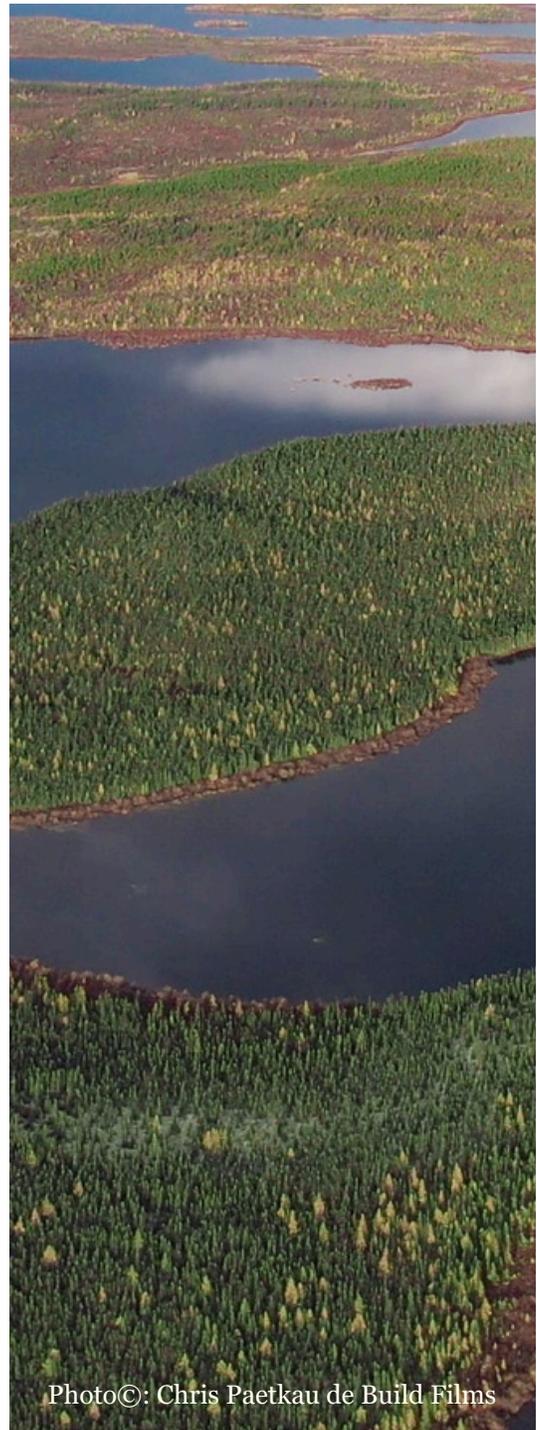
### **Protection des espèces et des habitats**

« L'accès et l'utilisation doivent être contrôlés. Les gens endommageront et exploiteront les zones ».

« J'ai récemment constaté une augmentation du nombre de touristes irrespectueux de la faune, de son habitat et des règlements dans les parcs nationaux. »

« Les parcs nationaux attirent des gens d'ici et d'ailleurs. Des règles doivent être établies pour assurer la sécurité du parc et la stabilité de la faune. »

« Mon instinct me dit que le statut de parc national contribuerait à préserver la nature sauvage et à la protéger d'un développement excessif, mais je craindrais également qu'un trop grand nombre de visiteurs et un accès plus facile ne causent des problèmes ».



Photo©: Chris Paetkau de Build Films

### **Surveillance et mise en application de la loi**

« J'espère que ce partenariat sera établi avec Parcs Canada et que l'Agence pourra fournir des ressources, échanger des connaissances et



surveiller les préoccupations et faire respecter les règles et la réglementation communes, principalement en ce qui concerne les visiteurs. »

« N'accordez pas un statut protégé à ce secteur pour ensuite le délaissier. Il faut s'assurer que la protection demeure. »

« Je me demande quel genre de règles/réglementation sera mis en place pour garantir une protection adéquate de l'écosystème. »



Photo©: Alliance du bassin versant de la rivière Seal

### **Activités autorisées ou interdites**

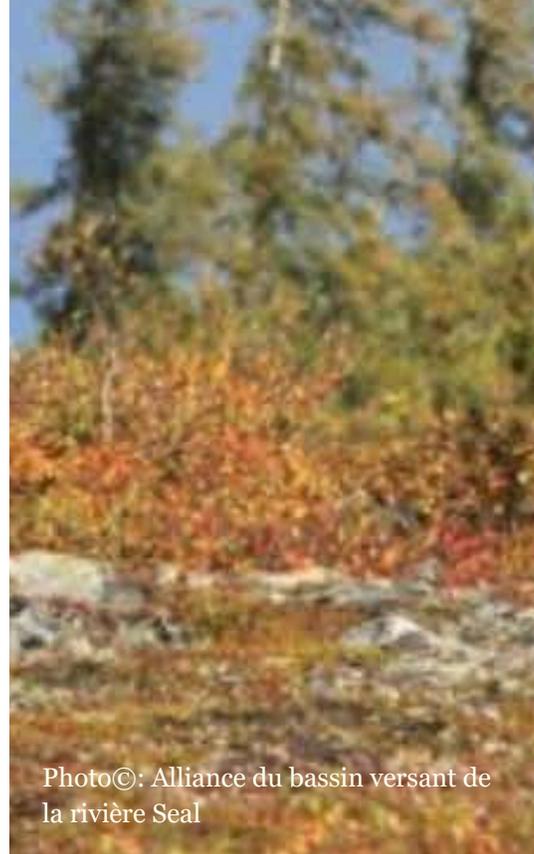
« J'aime l'idée d'avoir une aire sauvage préservée de l'exploitation minière industrielle et du développement, mais j'apprécie également l'accès à cette aire en tant que chasseur, pêcheur et défenseur de l'environnement. »

« Ma principale préoccupation est la limitation, voire la suppression pure et simple des possibilités de chasse et de pêche pour les Manitobains non autochtones de la région. »

« J'aimerais que les possibilités de chasse pour les utilisateurs non autochtones, qui ont également un lien avec la région et la ressource, restent accessibles et soient attribuées de manière démocratique. »



« Les activités d'utilisation durable, telles que la chasse et la pêche, peuvent coexister harmonieusement avec les objectifs de conservation des aires protégées. Ces activités, guidées par le principe de la gestion adaptative, peuvent jouer un rôle essentiel dans la gestion des populations de poissons et d'animaux sauvages et dans le maintien de l'équilibre des écosystèmes. »



Photo©: Alliance du bassin versant de la rivière Seal

### **Campagne de lettres – « Opposition au projet de désignation du bassin versant de la rivière Seal comme parc national dans le cadre de l'initiative des aires protégées et de conservation autochtones (APCA) »**

Au cours de la période de consultation publique, Parcs Canada a reçu environ 249 courriels s'opposant à la création éventuelle d'une réserve de parc national dans le bassin versant de la rivière Seal. Dans les lettres envoyées par courriel, des personnes ont indiqué que le projet d'aire protégée « risque d'exclure la chasse et la pêche à la ligne avec permis ».

**« La chasse et la pêche dans le bassin versant de la rivière Seal sont des traditions de longue date qui non seulement assurent la subsistance de nombreux Manitobains, mais contribuent également de manière importante aux économies locales grâce au tourisme et aux loisirs de plein air. »**

Les lettres indiquaient un soutien général à l'égard de la conservation dans le bassin versant de la rivière Seal, mais certaines recommandaient d'utiliser d'autres désignations qui permettraient la poursuite de la chasse pour les non-Autochtones, comme les aires de gestion de la faune provinciales.

## Répercussions économiques

« Les projets hydroélectriques risquent d'être touchés, ce qui a un impact économique. »

« Il s'agit d'une zone très, très vaste, dont il convient d'étudier le potentiel économique avant de restreindre l'activité. »

« Le projet réduira considérablement les possibilités économiques et entraînera une baisse marquée du tourisme, en particulier pour les chasseurs, les pêcheurs et les guides de la région. »

« Cela aurait un impact négatif sur les possibilités d'exploitation des ressources minérales dans la province en stérilisant une vaste zone dont le potentiel minéral est sous-exploré. »



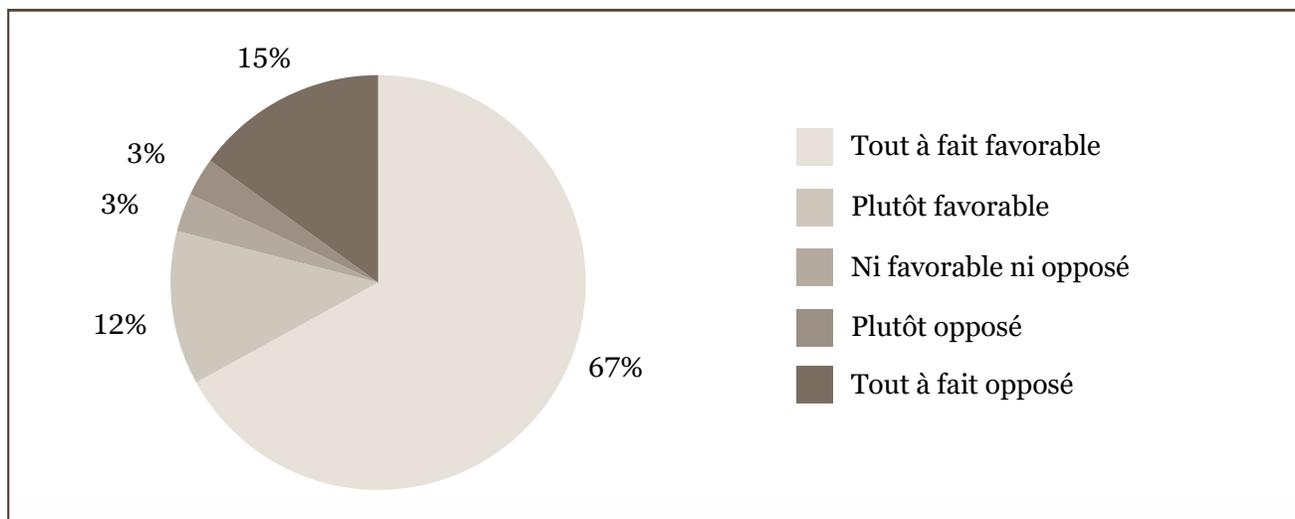
Photo©: Ernie Bussidor de Alliance du bassin versant de la rivière Seal

## Degré d'appui

On a demandé aux répondants au sondage : « **Comment évalueriez-vous votre niveau actuel d'appui à une réserve de parc national dans le bassin versant de la rivière Seal, dans le Nord du Manitoba?** »

**Parmi les 1 427 répondants, 1 322 ont répondu à cette question. En tout, 79 % d'entre eux sont tout à fait ou plutôt favorables à la création d'une réserve de parc national dans le bassin versant de la rivière Seal, tandis que 18 % y sont tout à fait ou plutôt opposés.**

### Soutien des répondants envers le projet





# CONCLUSION ET PROCHAINES ÉTAPES

## Conclusions

**Dans l'ensemble, les résultats du sondage en ligne montrent que le public est très favorable à la création d'une éventuelle réserve de parc national dans le bassin versant de la rivière Seal.**

L'importance de la conservation et de la protection future de l'environnement a été fortement représentée tout au long du sondage auprès du public. Les personnes interrogées ont accordé la plus grande importance aux valeurs écologiques, telles que la biodiversité, la protection des espèces en péril et l'atténuation des effets du changement climatique. Tout au long de la consultation publique, l'importance de la conservation et de la protection du bassin versant de la rivière Seal contre les effets négatifs de l'activité humaine, tels que l'exploitation des ressources et le développement commercial, est apparue comme un thème majeur. En outre, les personnes interrogées considèrent que la protection de la région en tant qu'APCA et éventuelle réserve de parc national est une occasion de faire progresser la réconciliation avec les peuples autochtones. La protection et la préservation continues du patrimoine des Dénés et des Cris ainsi que l'accès permanent à la terre et l'intendance autochtone ont obtenu un appui robuste.

La plupart des répondants au sondage ont indiqué qu'ils n'avaient aucune préoccupation au sujet de la création d'une réserve de parc national dans la région. Parmi les répondants qui ont exprimé des préoccupations, la « capacité de protéger les espèces et/ou leur habitat » et la « capacité d'effectuer la surveillance et/ou de faire appliquer la loi » ont été évoquées le plus souvent. Cette question était souvent liée aux impacts négatifs potentiels du tourisme sur la région si celui-ci n'était pas géré efficacement. Une autre préoccupation commune concernait les activités autorisées ou interdites si le bassin versant était désigné réserve de parc national. Les principales activités d'intérêt étaient la chasse, la pêche et d'autres formes de récolte par les populations autochtones et non autochtones. Les commentaires mettaient également en relief l'importance d'une mobilisation et d'une consultation significatives du public, des intervenants, des détenteurs de droits et des collectivités tout au long du processus.

## Prochaines étapes

Parcs Canada, l'Alliance du bassin versant de la rivière Seal et le gouvernement du Manitoba collaborent actuellement à une évaluation de la faisabilité d'une aire protégée comprenant une éventuelle réserve de parc national et une APCA dans le bassin versant de la rivière Seal. Les opinions et les commentaires du public seront représentés dans un rapport d'évaluation de la faisabilité. Le processus de consultation publique ne vise pas à établir un consensus, mais plutôt à cerner les défis et les possibilités associés au projet d'aire protégée qui exigent des efforts continus.

En plus de la consultation publique, Parcs Canada a entamé des processus de consultation auprès des détenteurs de droits autochtones et a collaboré avec l'Alliance et le gouvernement du Manitoba pour organiser des réunions avec les intervenants intéressés et les inviter à participer à des séances de mobilisation des collectivités locales. Les réactions à ces autres formes de consultation seront également prises en compte dans l'évaluation de faisabilité relative au bassin versant de la rivière Seal.

Si, après l'évaluation de la faisabilité, toutes les parties conviennent que la création d'une réserve de parc national et d'une aire protégée et de conservation autochtone (APCA) dans le bassin versant de la rivière Seal est possible et souhaitable, la prochaine étape consistera à négocier une entente de création. Parcs Canada continuera de consulter le public à chaque étape du processus.